

Rapport annuel 2020



Sommaire

Message du Président	3
----------------------	---

Chiffres clés	5
---------------	---

La CIP en 2020	6
----------------	---

Effectifs et prestations

Placements et performance

Degré de couverture

Parc immobilier

Composition du Conseil d'administration	13
---	----

Développement durable	14
-----------------------	----

Message du Président

Dans un environnement marqué par la crise du Covid-19, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) enregistre une performance nette de + 5,0% à fin 2020 (contre +13,4% en 2019). L'année écoulée se termine sur un résultat encourageant, mais illustre aussi la nature très volatile et incertaine des marchés financiers.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

La crise sanitaire aura marqué l'année 2020 et provoqué une correction des marchés d'une extrême ampleur. Les mesures monétaires et budgétaires prises par les gouvernements ont permis une reprise tout aussi impressionnante des actifs à la fin de l'année. Cet exercice montre l'instabilité avec laquelle le Conseil d'administration doit composer.

A fin 2020, la performance nette des placements de la CIP est de + 5,0% (+13,4 en 2019 et -2,5% en 2018). Cette performance conduit à une hausse du degré de couverture, passant de 72,6% au 31 décembre 2019 à 74,8% à fin 2020. Ce dernier reste donc supérieur au minimum de 66,7% fixé par le chemin de recapitalisation adopté. D'autres part, grâce à ce résultat, la réserve de fluctuation de valeur (RFV) passe ainsi de 48,0% au 31 décembre 2019 à 62,4% de son objectif à fin 2020.

Compte tenu des résultats financiers et estimations disponibles à fin novembre, le Conseil a considéré que les critères d'application du mécanisme de réduction du taux de cotisation étaient une nouvelle fois remplis et a décidé qu'une part de la cotisation des assurés à hauteur de 1% pourra être prise en charge par la Caisse pour l'année 2021. A fin 2021, le Conseil d'administration étudiera à nouveau ces critères et décidera si une réduction sera appliquée ou non en 2022.

En termes d'effectifs, la CIP compte 304 employeurs affiliés, 14'419 assurés actifs (augmentation nette de 341 assurés) et 7'179 rentiers (augmentation nette de 226 pensionnés).

FAITS MARQUANTS ET NOUVEAUTÉS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les activités et le suivi des demandes se sont poursuivis sans interruption en 2020, malgré les mesures sanitaires. Ceci tout en protégeant la santé des collaborateurs et des clients. Par ailleurs, un dispositif de soutien destiné aux entreprises, communes et locataires a été mis sur pied. Les mesures visant à lutter contre la propagation du virus ont aussi impacté l'Assemblée des délégués : pour la première fois depuis sa création, la CIP s'est vue obligée d'annuler cette assemblée sous sa forme habituelle et de la remplacer par des vidéos d'information disponibles sur le site de la Caisse.

En 2020 a eu aussi lieu le lancement de l'Espace personnel en ligne. Ce nouvel outil pratique offre l'opportunité aux personnes assurées à la CIP de gérer en tout lieu et en tout temps leurs documents et demandes de manière sécurisée (inscription sur www.cipvd.ch).

En tant qu'investisseur responsable, la CIP a continué d'intégrer les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans ses nouveaux investissements, ainsi que dans les classes d'actifs sous gestion. Dans cette optique, en 2020, le Conseil d'administration a notamment renforcé les mesures déjà engagées en faveur du climat en adoptant une stratégie climatique et a rejoint un pool d'investisseurs institutionnels romands en vue d'investir dans un fonds d'infrastructure lié à la transition énergétique (AIP).

La Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) stipule qu'un contrôle périodique de la concordance à moyen et long termes entre la fortune placée et les engagements doit être effectué (étude ALM, Asset Liability Management). Le Conseil d'administration a confié ce travail en 2020 à un prestataire externe neutre spécialisé en la matière. Les résultats de cette étude ont permis entre autres de confirmer que les actifs confiés sont gérés

avec toute la diligence et le professionnalisme requis et ont relevé que l'espérance de performance à long terme de la Caisse était conforme pour garantir le chemin de recapitalisation défini. Sur la base de cette étude, la politique de placement de la Caisse a été adaptée.

FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE

Le Conseil d'administration a pris congé de son administrateur, Olivier Barraud, appelé par d'autres responsabilités professionnelles. Nous le remercions encore pour son travail appliqué durant son mandat. Pour pallier à la vacance de ce poste, nous avons dans un premier temps accueilli Myriam Romano-Malagrifa, alors suppléante. Au moment de l'élection du représentant ou de la représentante des employeurs, une opportunité professionnelle ne lui a pas permis de poursuivre cette fonction. Nous la remercions également pour sa suppléance et sa rapide acclimatation. Finalement, c'est donc Stéphane Rezso, syndic de Crissier et député, qui a finalement pris place en tant que nouveau membre du Conseil d'administration. Un nouveau membre suppléant représentant les employeurs a également été désigné en la personne de Félix Stürner, député et municipal à Moudon.

Enfin, il convient encore de noter que le Règlement de prévoyance de la CIP a été modifié au 1er janvier 2021 pour tenir compte de révisions législatives fédérales. Les principales nouveautés concernent le maintien de l'affiliation, possible en cas de licenciement dès 57 ans, et la modification du délai pour pouvoir rembourser le versement anticipé obtenu pour financer l'acquisition de son logement principal.

PERSPECTIVES ET REMERCIEMENTS

Comme vous pouvez le constater, les défis se dressant devant nous sont toujours plus nombreux au fil des ans. Néanmoins, continuez d'être certaines et certains que votre Conseil d'administration reste attentif à toutes ces évolutions dans cet environnement complexe ; il œuvre jour après jour en vue de garantir une saine gestion des capitaux qui lui sont confiés.

Le monde de la finance est en constante évolution, renforçant ainsi son côté volatile, avec des actifs atteignant parfois des valorisations extrêmement élevées. Pourtant, nous gardons confiance en l'avenir, car l'essentiel est de conserver une vision se concentrant sur les performances à long terme.

Je tiens à remercier chaleureusement la Direction et tout le personnel de Retraites Populaires œuvrant pour la CIP, pour l'ensemble de leur travail, leur parfaite collaboration, ainsi que leurs soutien et conseils avisés, plus spécialement en cette année 2020 si particulière que nous venons de vivre. Ma reconnaissance s'adresse également à notre consciencieux délégué au mandat, notre secrétaire, toujours aussi appliqué et impliqué, ainsi qu'à mes collègues du Conseil d'administration pour la bienveillante unité animant nos débats, leurs compétences, ainsi que leur écoute et attention lors de nos séances en présentiel ou par visioconférence.

Je terminerai en adressant encore mes remerciements aux personnes assurées et aux employeurs pour la confiance témoignée en ces années particulières, ponctuées par des épilogues incertains et pouvant parfois paraître déstabilisants.

JEAN-FRANÇOIS NIKLAUS

Président du Conseil d'administration de la CIP

Chiffres clés

74,8%

Degré de couverture

5,0%

Performance nette

3,89 Mia

Fortune au bilan (CHF)

304

Employeurs affiliés

14'419

Assuré-e-s actifs/actives

7'179

Pensionné-e-s

2,25%

Taux technique
(2% en tenant compte des provisions)

62,4%

Niveau de la réserve de fluctuation de valeur
(en % de l'objectif fixé)

La CIP en 2020

Effectifs et prestations

Evolution des effectifs

Durant l'année écoulée, la Caisse a intégré l'effectif de trois nouveaux employeurs et en a vu sortir un. À fin 2020, la CIP comptait 304 employeurs représentant un total de 21'598 personnes assurées.

La progression des assurés actifs en 2020 a été de 341 personnes, soit de 2,4 % par rapport à 2019. Le nombre de pensionnés a pour sa part augmenté de 226 personnes (+3,3%). L'effectif des pensionnés est composé principalement de 61,0% de retraités et 18,8% d'invalides (temporaires et définitifs).

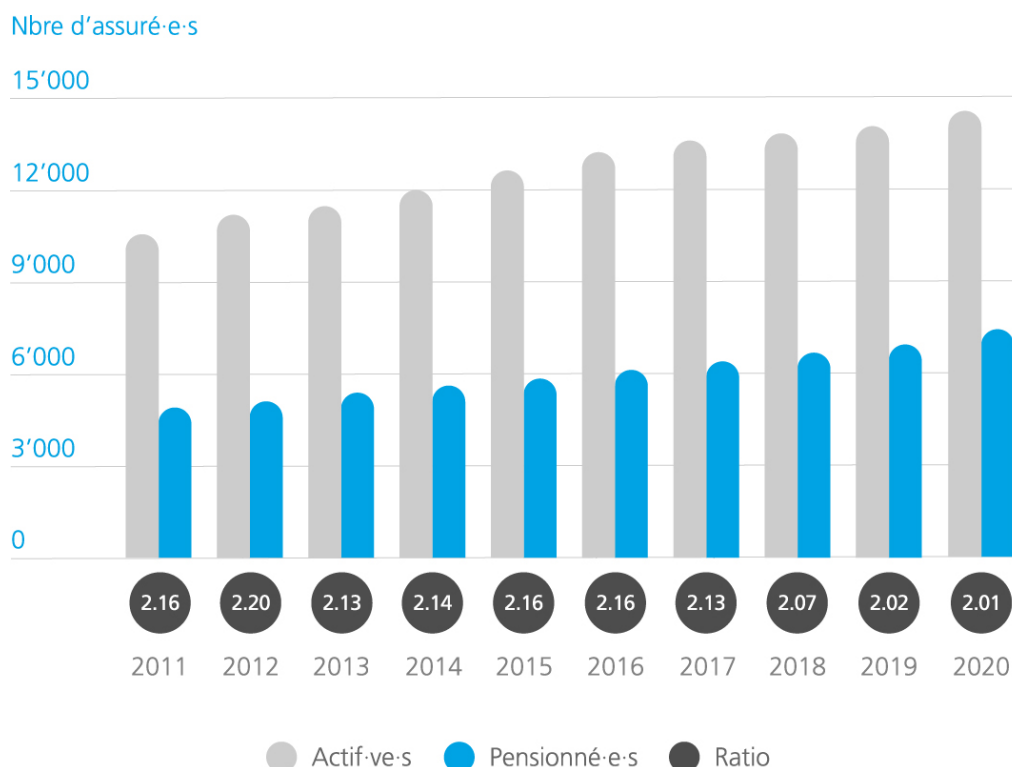
Les âges moyens des effectifs de la Caisse sont stables par rapport aux années précédentes. En 2020, l'âge moyen des assurés actifs atteint 45 ans et 3 mois (2019 : 45 ans et 2 mois). Quant à l'âge moyen des pensionnés touchant des rentes définitives, il est de 71 ans et 4 mois (2019 : 71 ans et 3 mois).

En ce qui concerne l'âge moyen de départ à la retraite, il diminue de 1 mois par rapport à 2019 pour passer à 62 ans et 11 mois à fin 2020.

Le mouvement des membres par effectif est détaillé au chapitre 2 des comptes annuels.

Effectifs au 1er janvier 2021	Actif-ve-s	Pensionné-e-s
Femme	9'139	2'652
Homme	5'280	4'043
Enfant	/	484
Total	14'419	7'179
Nombre total d'assuré-e-s		21'598

Evolution ratio actifs/pensionnés



Bien que le nombre d'assurés actifs augmente, le ratio actifs/pensionnés (rapport entre le nombre d'assurés actifs et le nombre de pensionnés) a tendance à diminuer ces 10 dernières années.

Prestations et ressources

Les ressources totales pour l'année 2020 s'élèvent CHF 326,2 millions, soit CHF 5,4 millions de moins par rapport à 2019. Cette diminution des ressources s'explique principalement par l'application en 2020 du mécanisme de réduction du taux de cotisation, soit une prise en charge par la Caisse de 1% des cotisations des assurés.

La CIP a versé en 2020 CHF 170 millions de rentes. Les rentes de retraite représentent près de 69% de ce total. En parallèle aux rentes, la Caisse a également versé CHF 122,2 millions de prestations sous forme de capital. La majorité de ces versements représente les prestations de libre passage des assurés sortants. Au total, l'ensemble des prestations fournies par la CIP durant l'année écoulée s'élève à CHF 292,2 millions.

Plus de détails sont disponibles dans les comptes annuels, rubrique Compte d'exploitation.

Placements et performance

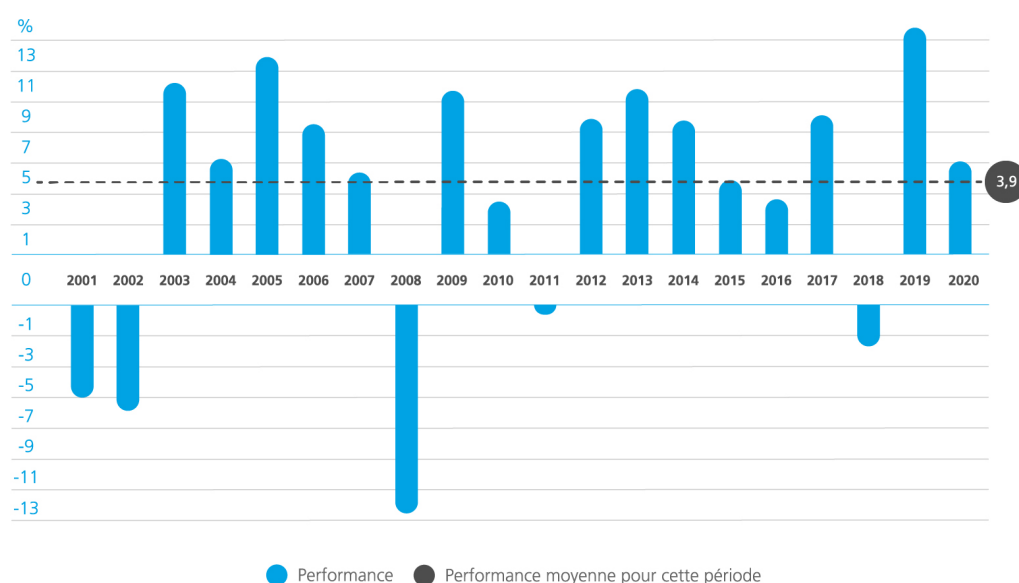
Rétrospectives des marchés

La crise sanitaire aura marqué l'année 2020 et provoqué une correction des marchés d'une violence inégalée. Heureusement, les mesures monétaires et budgétaires prises par les gouvernements ont permis une reprise tout aussi impressionnante des actifs, qui terminent pour la plupart avec une performance annuelle positive. 2020 illustre la nature très volatile et incertaine des marchés boursiers.

Performance 2020

Grâce à la reprise des marchés en fin d'année, la CIP affiche une performance globale nette de 5,0% (contre 13,4% en 2019).

Evolution de la performance

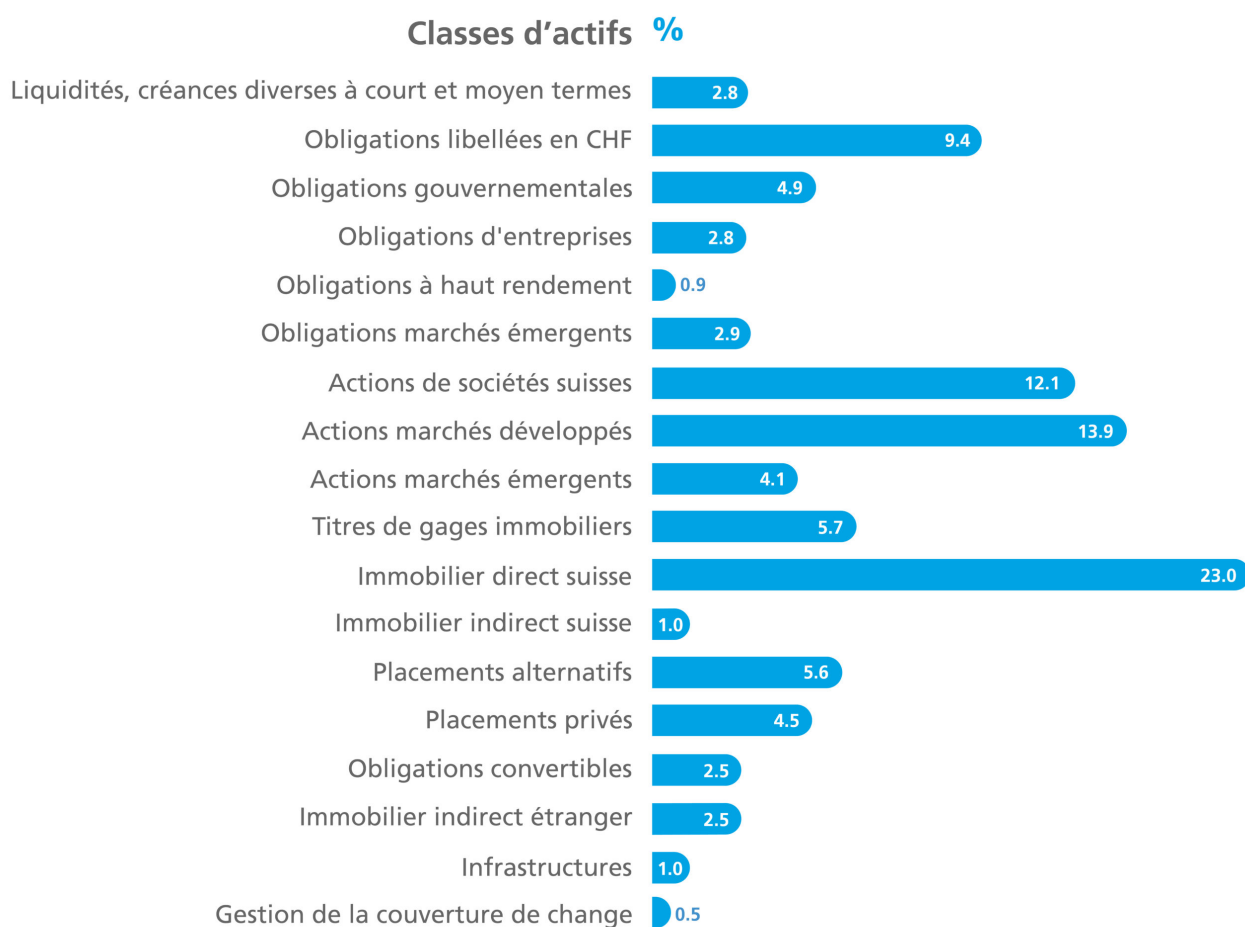


Allocation d'actifs

Le portefeuille de placements de la CIP comprend des investissements répartis dans plusieurs classes d'actifs avec un objectif de diversification optimale. Le choix des investissements est défini par le Conseil d'administration qui tient compte, pour mener à bien sa mission, du risque, des contraintes légales et du besoin de rendement de la Caisse.

L'allocation stratégique a été modifiée durant l'année 2020. Les principaux changements effectués sont la suppression des hedge funds et des matières premières ainsi qu'une augmentation des parts investies dans les actions et l'immobilier.

Allocation d'actifs effective au 31 décembre 2020



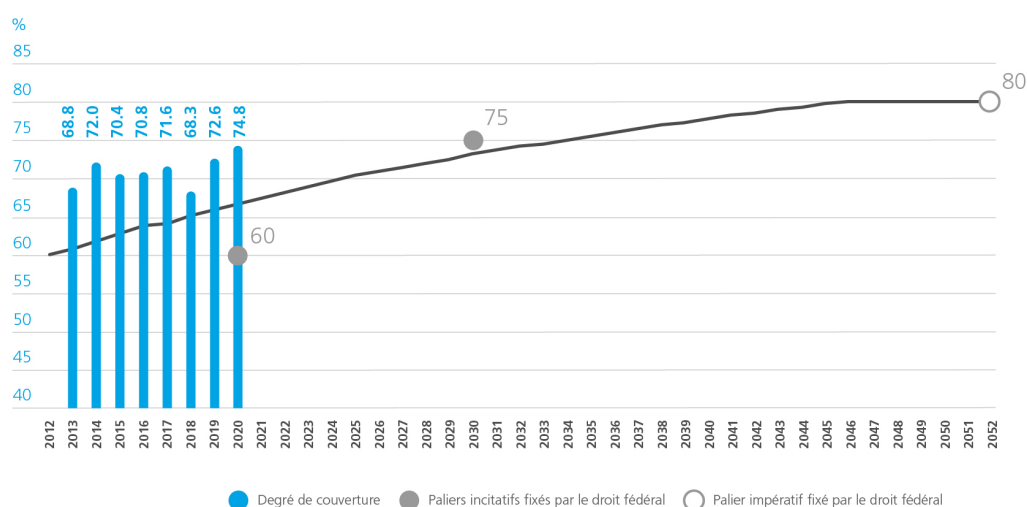
Degré de couverture

Degré de couverture à fin 2020

Le degré de couverture (ou taux de couverture) correspond au rapport entre la fortune de la CIP et ses engagements auprès des assurés et pensionnés.

En tant que caisse de pension publique, la CIP n'est pas tenue d'avoir un degré de couverture de 100%. Néanmoins, la législation fédérale impose d'atteindre un degré de couverture minimum de 80% d'ici à 2052. Pour y parvenir, la Caisse suit un chemin de recapitalisation qui définit des paliers intermédiaires à réaliser par année.

Evolution du degré de couverture



Parc immobilier

Evolution du patrimoine

Une détente sur le marché se fait sentir de manière plus ou moins marquée selon les régions. Cela étant, la demande de logements locatifs et la recherche d'objets à loyer raisonnable est restée soutenue.

La fixation d'un loyer le plus adéquat possible pour chaque objet contribue à maintenir un taux de vacance inférieur à la moyenne cantonale pour les appartements du parc immobilier de la CIP. Intégrant cette tendance, le développement de l'offre locative s'est donc poursuivi en 2020 tout en veillant à ce que celle-ci réponde à ses engagements et aux besoins prépondérants de la population.

La pandémie génère des craintes. A ce jour l'impact n'est pas notable.

La CIP continue à entretenir son parc de manière durable en s'appuyant notamment sur un outil d'évaluation ESG (environnemental, sociétal et de gouvernance) dans le but d'améliorer durablement son impact lors de la programmation et l'exécution de travaux. Fidèle à cette approche de gestion et de rénovation responsables, la Caisse a procédé à la réhabilitation de l'enveloppe et à la réfection des locaux communs et techniques de trois immeubles à Nyon et Yverdon-les-Bains et quatre autres chantiers importants sont en cours à ce jour.

Cette vision durable s'intègre également dans l'approche de développement qui participe à la diversification des investissements et à la stabilisation des rendements. Dans ce sens, la CIP est devenue propriétaire d'un nouvel immeuble à Chexbres et a mis en exploitation deux immeubles à Arziers-Le Muids et à Lausen (BL).

Patrimoine de la CIP en 2020

106

Immeubles

2106

Appartements

0,86%

Taux de logements disponibles

33

Nouveaux appartements intégrés au parc

Coup de projecteur

Projet Weidmatt

« Wohnen weitergedacht » ou « l'habitation pensée pour le futur » est le leitmotiv du quartier durable Weidmatt situé sur les communes de Liestal et Lausen à Bâle-Campagne. Ce quartier de six immeubles, construits en bois et totalisant 120 logements, s'inscrit dans l'air du temps. Il anticipe les besoins d'une société apte à vivre avec les ressources d'une seule planète. Ainsi, ses habitants disposent des infrastructures nécessaires à réduire de deux-tiers leur empreinte carbone. Espaces naturels, énergies renouvelables, matériaux écologiques, mobilité douce et vie de quartier animée démontrent qu'il est possible d'habiter durablement.

La CIP est propriétaire dans ce quartier d'un immeuble de 12 logements de qualité et à loyers raisonnables. Ce projet a été mené en complète conformité avec la politique d'investissement de la CIP. Il participe à l'objectif de rendement à long terme visant à honorer les engagements pris par la Caisse auprès des personnes assurées.

LABEL MINERGIE ECO

Réalisés selon l'exigeant label Minergie Eco, les immeubles sont, d'une part, raccordés au chauffage à distance et, d'autre part, alimentés en électricité « verte » produite par les installations photovoltaïques en toiture. Le choix de matériaux de construction exempts de polluants (composés organiques volatiles, formaldéhyde etc.) associé à une ventilation douce offrent un climat intérieur sain pour les habitants. La mise en œuvre mixte « bois/béton » réduit de manière très significative l'énergie grise de la construction en puisant dans les ressources naturelles de manière durable.

MOBILITÉ DOUCE ET COLLECTIVE

La mobilité individuelle douce et collective sont favorisées avec, d'une part, la mise à disposition partagée de voitures, vélos et vélos cargo électriques et, d'autre part, la proximité d'une ligne de transport public. De plus, des bornes de recharges pour les véhicules électriques individuels sont à disposition.

Finalement, la vie sociale est stimulée par une association de quartier qui disposera d'un local communautaire pour ses activités. De plus, une vaste aire de jeu de qualité est à disposition des familles.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration constitue l'organe de conduite stratégique de la CIP. Composé de manière paritaire, le Conseil d'administration comprend 6 membres (3 représentant-e-s des employeurs et 3 représentant-e-s des assuré-e-s) élus par l'Assemblée des délégués. Il est assisté par un secrétaire (hors du Conseil) .

En 2020, M. Stéphane Rezso, syndic de Crissier et député au Grand Conseil Vaudois, a succédé à M. Olivier Barraud en tant que représentant des employeurs. Il est entré en fonction le 1er septembre.

Composition au 1er janvier 2021

Président – Jean-François Niklaus *

Vice-président – Gilbert Gubler **

Membre – Frédéric Borloz **

Membre – Laurence Favre *

Membre – Stéphane Rezso **

Membre – Stéphane Roulet *

Secrétaire (hors Conseil) – Claude Recordon

* représentant-e des assuré-e-s | ** représentant-e des employeurs

Développement durable

La CIP s'engage depuis plusieurs années dans le domaine du développement durable, que ce soit dans la gestion de son parc immobilier ou dans sa politique de placement. Elle applique diverses mesures qui peuvent être regroupées en 4 axes présentés ci-après.

En 2020, la CIP a poursuivi cette démarche en investissant par exemple dans un fonds d'infrastructure lié à la transition énergétique (projet AIP) et en élargissant l'exercice de ses droits de vote aux actions étrangères. Elle a de plus renforcé les mesures déjà engagées en faveur du climat en se dotant d'une stratégie climatique visant une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 et une réduction significative des émissions de CO2 liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier.

Engagement actionnarial

Dialoguer avec les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques en matière ESG.

Intégration ESG

Prendre en compte des critères ESG dans la sélection et le suivi des placements.

Inclusion

Investir dans des entreprises ou des projets dont l'activité a un impact positif sur les enjeux ESG.

Exclusion

Exclure certains titres du portefeuille.

Coordination

Service communication de Retraites Populaires (gérante de la CIP)
www.retraitespopulaires.ch/gestion

Web design

blossom communication
www.blossom-com.ch

Conception technique (site rapport & PDF)

Ergopix Sàrl
www.ergopix.com

Photo de couverture

Quartier Weidmatt, Lausen (BL)

Contact et information

Vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse www.cipvd.ch. Sur ce site, vous pouvez également vous inscrire à un Espace personnel en ligne qui vous permet de faciliter vos démarches en lien avec la CIP.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire!

Caisse intercommunale de pensions (CIP)

Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél.: 021 348 21 11
Fax: 021 348 21 69
info@cipvd.ch
www.cipvd.ch

Gérée par

Retraites Populaires
Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél.: 021 348 21 11
Fax: 021 348 21 69
www.retraitespopulaires.ch